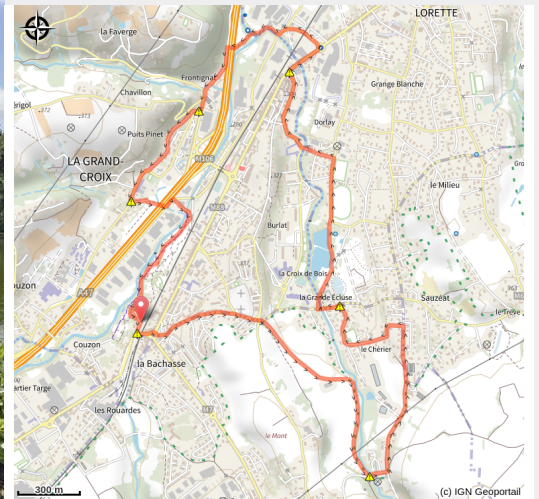


Chavillon - La Grand-Croix n° 3



Bassin des Blondières (Mairie et centre social La Grand Croix)



Sur les pas de l'ancienne Galoche, passer devant l'usine effet passementerie puis le plan d'eau. Plutôt urbain ce circuit vous réserve de belles surprises.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 7.6 km

Dénivelé positif : 110 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

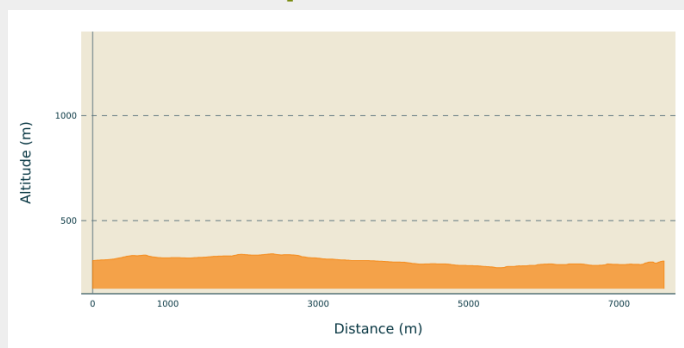
Itinéraire

Départ : La Grand-Croix - "Parc de la Platière"

Arrivée : La Grand-Croix - "Parc de la Platière"

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique



Altitude min 276 m Altitude max 342 m

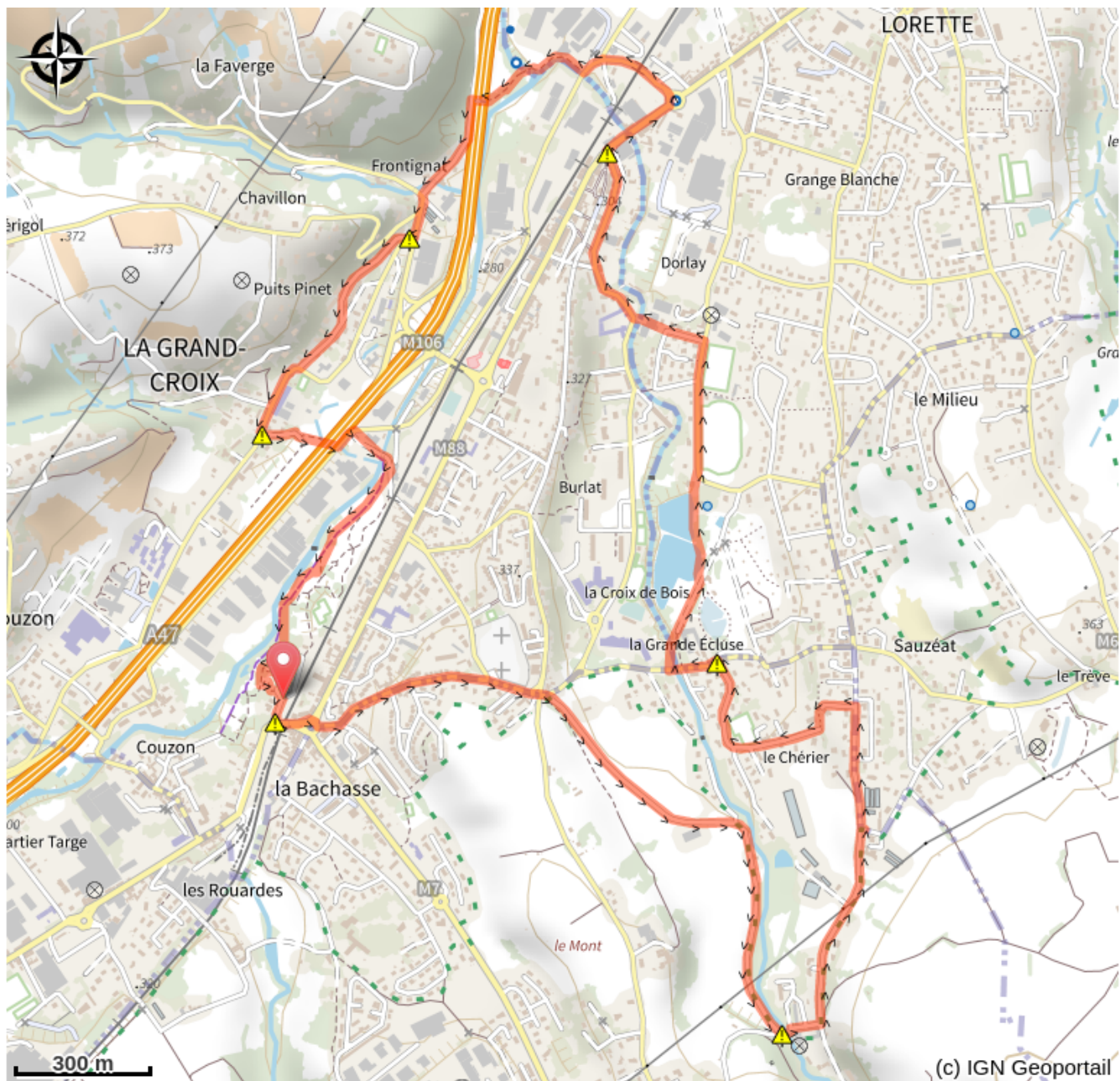
Partir du Parc de La Platière sur la RD88 (attention aux horaires de fermeture du Parc affichés à l'entrée). Au giratoire de la Bachasse, prendre la rue de Farnay qui longe l'ancien mur de soutènement de la voie ferrée "La Galoche", monter jusqu'à la Croix de Bois (cimetière). Au carrefour avec la rue de Burlat, prendre à droite la route de La Merlanchonnière jusqu'au pont sur le Dorlay. Passer la voûte des "Effets Passementeries".

Suivre la voie de gauche vers les maraîchers (serres). Au croisement, prendre à gauche la rue de la grande écluse. En bas, prendre le chemin de terre qui mène aux Blondières jusqu'à un stop. Tourner à gauche jusqu'à l'entrée du stade.

Prendre à gauche et passer la passerelle sur le Dorlay face aux HLM des Flaches. Suivre à droite la rue Sauzée sur 600 m jusqu'à la RD 88. A droite, rejoindre le giratoire de "Carrefour Market " sur Lorette. Passer sous le pont SNCF jusqu'à la société Ermont. Prendre à droite un sentier le long du Dorlay. Emprunter la passerelle métallique sur la confluence Gier-Dorlay. Puis passer au-dessus de l'autoroute. Se diriger à gauche, passer le pont de pierres de la Faverge. Prendre à droite la rue de Piney. Traverser la route de La Péronnière qui longe les bâtiments de l'ADAPEI. Prendre à gauche le chemin des jardins familiaux, il mène à l'ancien pont de Chavillon dont il reste les 2 piles.

Par le passage sous l'autoroute, on atteint La Platière par les "Moulinages de la Rive". Prendre l'impasse jusqu'au Parc de la Platière.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.